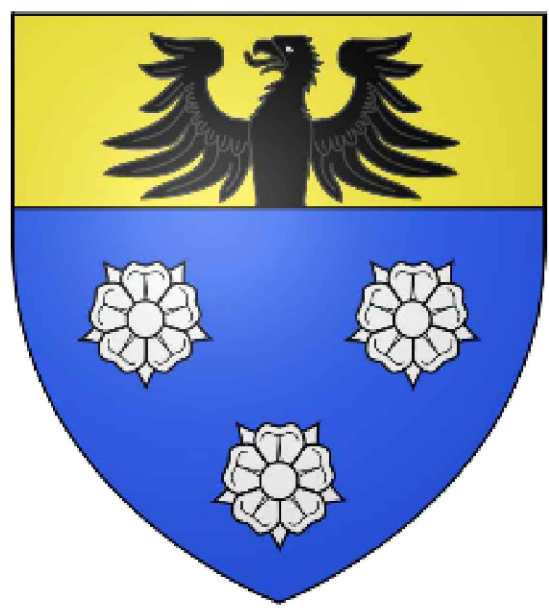


Plan Local d'Urbanisme de la
Commune de Maulette (78)

5. ZONAGE



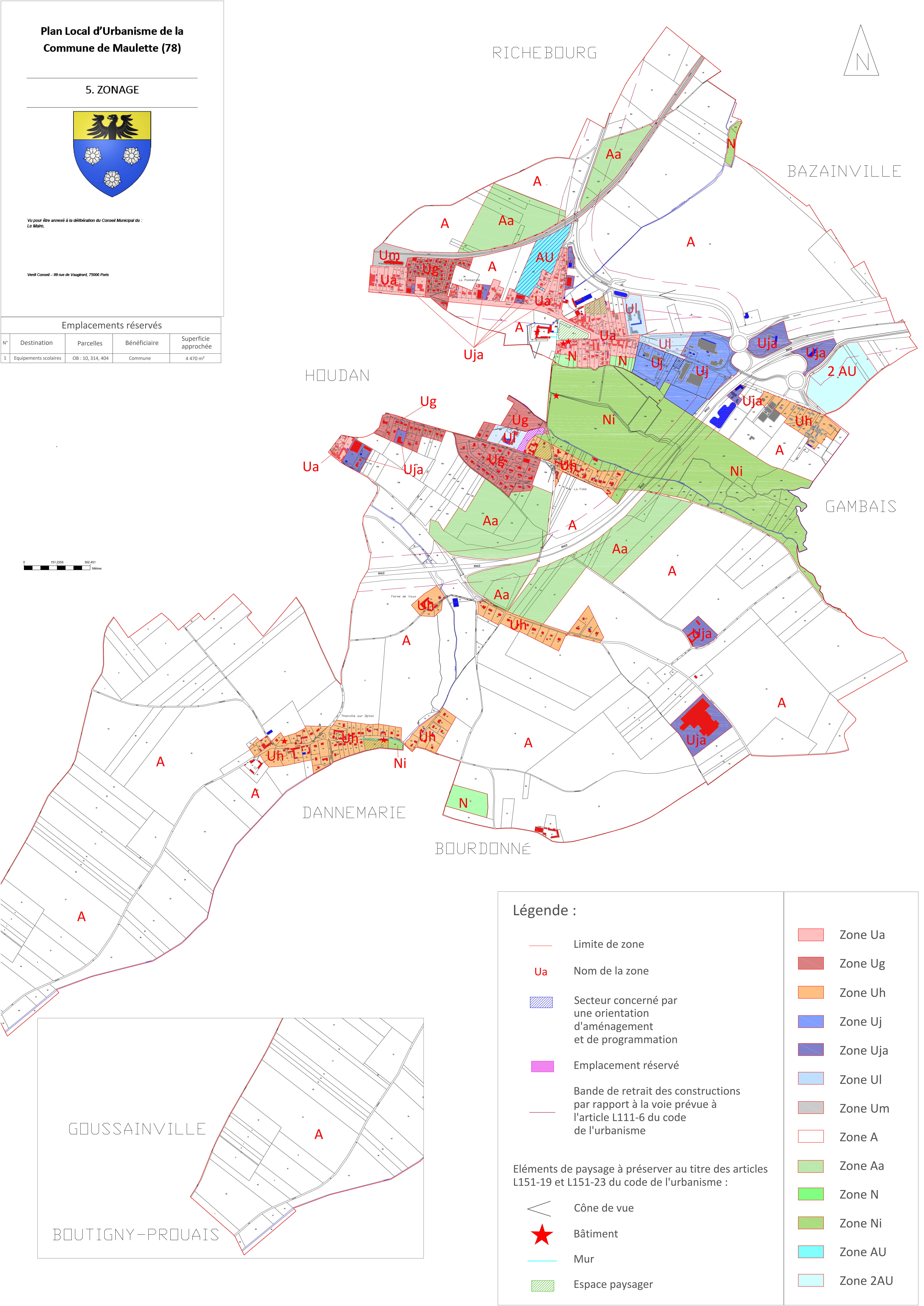
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du :
Le Maire,

Verdi Conseil – 99 rue de Vaugirard, 75006 Paris

Emplacements réservés

N°	Destination	Parcelles	Bénéficiaire	Superficie approchée
1	Equipements scolaires	OB : 10, 314, 404	Commune	4 470 m²

0 151,2255 302,451
Mètres



Légende :

- Limite de zone
- Ua Nom de la zone
- Secteur concerné par une orientation d'aménagement et de programmation
- Emplacement réservé
- Bande de retrait des constructions par rapport à la voie prévue à l'article L111-6 du code de l'urbanisme

Éléments de paysage à préserver au titre des articles L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme :

- Cône de vue
- Bâtiment
- Mur
- Espace paysager

- Zone Ua
- Zone Ug
- Zone Uh
- Zone Uj
- Zone Uja
- Zone Ul
- Zone Um
- Zone A
- Zone Aa
- Zone N
- Zone Ni
- Zone AU
- Zone 2AU